



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 1999**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Juin 1999

**Convention entre la Ville de Niort et le Centre Européen de  
Prévention des Risques (CEPR) - Versement subvention**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.  
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-  
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99369

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999**

**Développement Economique**

**Convention entre la Ville de Niort et le Centre Européen de  
Prévention des Risques (CEPR) - Versement subvention**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort est signataire de la Charte pour la création du Centre Européen de Prévention des Risques au titre de membre fondateur, en partenariat avec le Conseil Général et les mutuelles d'assurances niortaises.

Le Conseil Municipal a décidé lors du vote du budget primitif 1999 d'allouer une subvention de 500 000 francs au Centre Européen de Prévention des Risques pour contribuer au fonctionnement de l'Association et au financement des actions prévues en 1999. Notamment le CEPR sera associé à l'organisation des 8èmes Rencontres Domotiques qui auront lieu à l'automne prochain au Centre de Rencontre et de Communication de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association Centre européen de Prévention des Risques fixant les modalités financières et les obligations de l'Association CEPR.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)